# 







# SOMMAIRE

P. 03

Édito

P. 04

L'espace HIPPOCRATE

P. 06

Suivi des projets en cours

P. 07

Acquisitions de la commune

P. 08
Le CCAS

P. 10

L'école publique

La cantine

P. 11

Les décisions prises par vos élus

P. 12

La fête votive

\_

L'école de rugby toujours en haut de l'affiche

P. 13

Prise de commandement

à la gendarmerie

Commémoration du 11 novembre 2022

P. 14

Remise des diplômes du Brevet

\_

Rendez-vous Terra-Mater

P. 15

État civil

Projet de lotissement

Un nouveau pharmacien

Tribune politique

## **INFO MAIRIE**

L'ensemble des délibérations prises en conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la Mairie comme le prévoit la loi.

Elles continueront à être **affichées dans le hall d'accueil** pour l'instant.

## **INFO MARCHÉ**

Depuis cet été un primeur est présent sur le marché le dimanche matin. Pendant l'hiver, il sera présent qu'une semaine sur deux.



## PHOTO DE COUVERTURE: LE RDC DE L'ESPACE HIPPOCRATE EST OPÉRATIONNEL

#### Villefranche d'Albigeois info n°13 • Janvier 2023

Journal municipal de la mairie / 3 Place de la Mairie, 81430 Villefranche-d'Albigeois 05 63 55 30 15 • mairie@villefranchedalbigeois.fr

**Direction de la publication :** Bruno Bousquet • **Rédaction et mise en page :** commission communication **Conception graphique :** prunch.fr • **Crédit photos :** Arnaud Sirgue-Bec, Gisèle Nicouleau, Olivier Delsuc, Sylvie Averoux, Christel Donnenwirtch, Philippe Bains, Marie-Line Brunet-Calmels, Vanessa Rabaud, Ghislain Porchis, Marie Gasser, Solange Pendariès, Francis Nicouleau, Louana Suc, Bruno Bousquet.

Impression: SOREP-RCV • Magazine tiré en 700 exemplaires.

# Édito

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année. Je démarre cet édito en vous souhaitant au nom de l'équipe municipale et en mon nom, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Vous pourrez lire dans ce numéro où en sont les différents projets de la commune. Chacun de vous doit avoir le même niveau d'information. Sachez que vos élus font le maximum, mais il y a des délais administratifs qui sont incompressibles! Il faut savoir donner « du temps au temps ».

Voilà un sujet très sensible : c'est celui du prix des ordures ménagères qui, malgré le fait que nous trions de plus en plus, continue de flamber de plus belle. Cela n'est malheureusement pas prêt de s'arrêter! Vous avez été destinataire d'un document de la part de Trifyl qui vous explique le traitement de la collecte des déchets. Il va falloir se l'approprier. Il y a une double sanction : d'abord il y a l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes pour inciter fortement à réduire et à valoriser davantage les déchets (en 2020, la TGAP était de 18€/tonne pour arriver à 65€/tonne en 2025, aujourd'hui elle est à 30€/tonne). À cela s'ajoute l'obligation de réduire la quantité d'enfouissement. Oui! Trifyl a fait des investissements lourds et couteux! Ne rien faire aurait amené le prix à 200€/tonne contre 108€/tonne dans le modèle actuel présenté aux élus. En tant que commune, nous n'avons pas la main sur ce sujet. L'intercommunalité, quant à elle, gère seulement la collecte.

À la demande de nombreux administrés, nous avons fait chiffrer les travaux de voiries suivants :

- Réfection de la rue du lotissement des Martines (80 000 € TTC),
- Réfection du cheminement piétonnier du village et prolongation jusqu'à Pronquières (92 000 € TTC),
- Création d'une voie douce route de Teillet intégrant un éclairage public (28 000 € TTC).

Au vu des différents chiffrages annoncés, aucun de ces chantiers ne pourra être réalisé sur l'année 2023. Nous allons d'abord terminer les projets en cours, avant d'aborder ces sujets.

Le cout de l'énergie vous préoccupe également, pour vous donner des chiffres, la mairie a acquitté en 2022 : 29 000 € de factures d'électricité pour 110 Mwh contre 19 000 € pour 140 Mwh en 2021. Si l'on va dans le détail de l'éclairage public, en 2021, pour 57 Mwh, nous avons payé pour 6 723 €, en 2022, on a consommé 51 Mwh pour 11 287 €.



Depuis septembre 2022, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés, cela a permis une baisse sur 4 mois de 5 676 kwh soit un peu plus de 1500 € d'économie.

Voici un sujet qui va intéresser nombre d'entre vous ! Comment fonctionne l'Espace Hippocrate ? En fait, le fonctionnement de ce lieu ne devrait rien coûter au contribuable Villefranchois. Les professionnels de santé payent un loyer et participent forfaitairement aux charges.

Cette année encore, tout comme pour les années précédentes, aucune augmentation du taux des taxes foncières concernant la part communale, ne sera proposée au Conseil Municipal.

Comme vous avez pu l'apprendre, l'immeuble dit du « Charivari » a été préempté, l'acte sera passé d'ici la fin du trimestre. Un projet immobilier et associatif y verra le jour soit en deuxième partie de ce mandat soit en début du prochain .

Que 2023 se passe comme vous le souhaitez! Et continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches!

#### **Bruno Bousquet**

Maire de Villefranche d'Albigeois







# L'espace HIPPOCRATE

UN NOUVEAU LIEU A OUVERT SUR LA COMMUNE, ILS'AGIT DE L'ESPACE HIPPOCRATE DU NOM DU MÉDECIN GREC DU SIÈCLE DE PÉRICLÈS QUI EST CONSIDÉRÉ COMME LE PÈRE DE LA MÉDECINE.

#### Les travaux



Accueil de l'espace Hippocrate.

2022 à 8h00. Les professionnels de santé étaient là pour accueillir les premiers patients, après 4 mois de travaux.

Il est à noter que cela n'a été possible qu'avec le concours des entreprises qui avaient été retenues à l'appel d'offre et qui ont toutes quasiment tenu leurs engagements. Les travaux ont démarré en mai 2022, ce sont nos trois employés communaux qui ont débuté les opérations de démolition. Les entreprises se sont ensuite succédé pour obtenir le résultat que vous connaissez et nous espérons que celui-ci vous convient, car cet espace appartient à chacun d'entre nous, habitants de la commune.

La volonté des élus était de garder au maximum le caractère du bâtiment, pour lui donner un cachet ou un style, chacun a participé et a amené son idée. Le projet a été collectif, tant avec les élus qui tous les samedis matin faisaient un point chantier et ajustaient les décisions, qu'avec les professionnels de santé qui ont tout le long du projet étaient présents.

DÉPENSES AFFÉRENTES À L'ESPACE HIPPOCRATE			
CHIFFRAGE HORS TAXES AVANT	718 000,00 €		
PROJET (délibération 2022-01)			
Dépenses effectives au 15/12/2022	487 045,00 €		
Reste pour budget étage	230 955,00 €		

RECETTES AFFÉRENTES À L'ESPACE HIPPOCRATE				
MONTANT SUBVENTIONNABLE	574 400,00 €			
Subventions État 35 % acquis	251 300,00 €			
Subventions Département 10 % acquis	71 800,00 €			
Subventions Région 15,32 % acquis	110 000,00 €			
Subventions Européennes 19,68 % (dossier en cours)	141 300,00 €			
RESTE À CHARGE DE LA COMMUNE	143 600,00 €			
RESTE À CHARGE DE LA COMMUNE PRÉVISIONNEL	143 600,00 €			

Vous avez pu découvrir au rez-de-chaussée, un hall d'accueil, 4 bureaux, un espace sanitaire et une salle de soins qui sera utilisée par les infirmières du territoire, deux zones d'attente et cela sur 200 m² (158.31 m² + 41.69m²).

Le budget qui avait été alloué au départ pour faire 3 bureaux au rez-de-chaussée et une zone d'attente sur deux niveaux, s'est transformé en créant deux bureaux complémentaires au rdc. Vos élus ont tenu l'engagement de rester dans le budget du rdc avec plus de surface. Le coût prévisionnel de l'étage doit rentrer dans l'enveloppe financière du départ avec 80 m² de plus à aménager par rapport au projet initial.

### Avant / Après







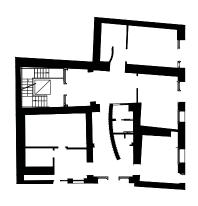




## Le futur avec l'étage

L'étage qui devra accueillir rapidement des paramédicaux est en attente du plan définitif et du dépôt de permis de contruire.

Nous cherchons la meilleure solution pour optimiser l'espace de l'étage et perdre le moins possible de place dans les dégagements. Les travaux seront lancés dès que nous aurons la certitude d'un quatrième médecin.



## Les professionnels présents

En plus des médecins, dans l'Espace HIPPOCRATE vous trouverez à ce jour :

PROFESSIONS	NOMS
ORTHOPHONISTE	Sophie SALUSTE
DIÉTÉTICIENNE	Céline TAYAC
PÉDICURE-PODOLOGUE	Marjorie PRAT
SAGE-FEMME	Laurence FARRUDJA
	,

ANNEXE HIPPOCRATE (7 rue de l'Église):

**PSYCHOMOTRICIENNE** Elise JOUGLA

Rien ne change pour les kinés, les dentistes, les infirmières.

## ► Fonctionnement de l'Espace HIPPOCRATE (délibération n° 2022-61)

Des baux ont été mis en place pour les 5 bureaux disponibles au rez-de-chaussée de l'Espace HIPPOCRATE. Ne peut solliciter un bail qu'une personne titulaire d'un numéro identifié au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé. Les frais de fonctionnement seront couverts par les recettes versées par des professionnels de santé. À titre d'exemple, dès 4 jours de présence hebdomadaire, le professionnel de santé s'acquittera de 510 €/mois, une personne présente 1 journée/semaine s'acquittera de 110 €/mois. Au 1er janvier 2023, mensuellement la mairie perçoit 1700€ de recette, soit 20 400€/an. Le personnel présent à l'accueil est salarié des médecins. La mairie a décidé de prendre en charge les dépenses énergétiques ainsi que le nettoyage quotidien des locaux qui seront compensés par les recettes.

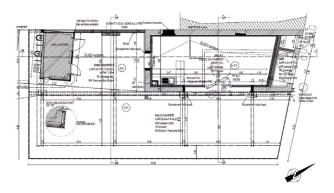
# Suivi des projets en cours

DANS LE NUMÉRO DE JANVIER 2021, SOIT IL Y A 24 MOIS, NOUS VOUS COMMUNIQUIONS NOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR LA MANDATURE AU TRAVERS DU CONTRAT « BOURG CENTRE », CERTAINS PROJETS SONT CLOS :

- LA RÉFECTION DE LA RUE ET DE LA PLACE DE L'ÉGLISE,
- LES CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS DIT VOIES DOUCES,
- ► LE REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'ESPACE HIPPOCRATE

#### **RESTENT EN COURS:**

#### ▶ 1 Avenue d'Albi



▶ Plan vu de dessus.

Dans le dernier numéro, nous vous faisions part de la création de toilettes sur la place de la Bascule. Les travaux afférents à la rénovation du bâti existant et au préau qui sera installé devant ne débuteront qu'après l'été 2023 pour laisser cette année encore la place pour le marché des saveurs.

Le permis de construire a été accordé et il est purgé de tout recours, il reste l'appel d'offre à lancer pour choisir les entreprises qui interviendront. Ce projet terminera les travaux liés à la place. Pour rappel nous avons obtenu des subventions à hauteur de 80% sur un montant de 302 300 € HT de travaux (délibération 2021-02).

## ▶ 15 Rue de l'Église

La réhabilitation de cet appentis promis pour fin 2022 a pris du retard, nous avons privilégié les travaux du projet santé, ce que vous comprendrez nous espérons. La consultation des entreprises sera réalisée d'ici à la fin du premier trimestre. Pour rappel, nous avons obtenu des subventions à hauteur de 80% sur un montant de 151 000 € HT de travaux (délibération 2021-01).

Ce projet faisant partie du dit « plan de relance », nous attendons la confirmation des subventions déjà accordées pour commencer.



#### Les vestiaires du stade



▶ Projet des vestiaires.

L'engagement pris par l'équipe municipale est de réaliser de nouveaux vestiaires sur le mandat (2020-2026), sachant que le sujet est repoussé depuis longtemps au mandat suivant. En février 2022, des demandes de subventions auprès de la Préfecture du Tarn, de la Région Occitanie et du Département du Tarn pour un projet de création de vestiaire chiffré à 260 000 € (délibération 2022-02) ont été déposées. Seule la Région nous a répondu en décembre 2022, avec une subvention de 35 000 €, l'État et le Département ne se sont pas encore positionnés, mais devraient le faire rapidement. Vos élus lanceront le permis de construire dès réception des notifications portant la subvention à 80% comme prévu dans la délibération. Si le taux d'attribution était moindre le projet serait ajusté.

#### Caserne de Gendarmerie



Comme vous avez pu le lire dans les délibérations de 2022 du conseil municipal, deux d'entre elles ont comme suiet la caserne de Gendarmerie.

La délibération 2022-21 qui évoque l'état de vétusté de la caserne et des logements construits en 1964 où peu de travaux ont été réalisés dedans. Il est précisé également que nous souhaitons conserver la caserne de gendarmerie sur la commune. Notre demande a été entendue et il nous a été demandé que soit réalisée une étude de faisabilité d'où la délibération 2022-40 qui acte le fait de mandater une étude de faisabilité pour avoir un avant-projet.

Le terrain qui devrait accueillir cette nouvelle caserne et les 11 logements serait situé devant le Château de Gayou à l'entrée du bourg côté Albi. La Caserne sera portée par la Mairie en sollicitant des subventions et en rentrant dans le cadre d'un des décrets 1993-130 ou 2016-1884. Concernant les logements, l'étude est faite pour nous orienter sur le montage juridique et financier à faire.

#### Assainissement

Une consultation, pour le projet d'actualisation du schéma communal d'assainissement et réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement et pluvial, a été lancée au cours du dernier trimestre 2022. La problématique du traitement des eaux usées du hameau de Fabas est intégrée à ce dossier, pour rappel la CCMAV nous a alerté par écrit sur le rejet des eaux usées dans le Tarn.

Après analyse des offres, la société IRH basée à Toulouse a été retenue pour l'exécution de ces études d'un montant de 41 470 € HT (tranche ferme), ce dossier va bénéficier d'une subvention de 80 % (50 % le CD et 30% agence de l'eau) pour plus de détail la délibération N° 2022-43 est disponible sur le site internet de la commune.

#### Le cimetière de Calvin

Comme évoqué dans le n°10 d'infos Villefranche d'Albigeois (août 2021) en page 14, le cimetière doit bénéficier d'un agrandissement. Une consultation a été réalisée afin de retenir un bureau d'étude pour une maitrise d'œuvre concernant l'extension du cimentière de Calvin. Un bureau d'étude constitué d'une équipe pluridisciplinaire (bureau d'études et paysagiste) a été retenu (prestation de 15 300 € HT).

Nous serons accompagnés de l'avant-projet jusqu'à l'assistance aux opérations de réception des travaux. Pour que ce projet soit le plus participatif possible, M. le Maire nommera des administrés pour participer à l'élaboration des plans en sus du bureau d'étude avant fin janvier 2023.

# Acquisitions de la commune

#### Le Hangar de Pronquières



Lors de la délibération 2022-38, il a été acquis pour 90 000€ par préemption ce local qui servira d'atelier municipal en complément de celui situé au Barry.

#### Immeuble du Charivari

Lors du conseil municipal du 29 novembre, il a été décidé à l'unanimité de l'acquisition par préemption de l'immeuble emblématique du village situé au 18 rue de l'Église pour 50 000 € (délibération 2022-53).



## Le CCAS

#### **Centre Communal d'Action Sociale**

Le Centre Communal d'Action Sociale est toujours présent auprès des habitants de notre commune. Sur 2022, votre CCAS vous a accompagnés sur les actions suivantes en gardant toujours à l'esprit l'essentiel, à savoir, faire de son mieux et avec ses propres moyens.

#### 1 • Octobre rose







Brind'air doc

Le CCAS de Villefranche d'Albigeois est toujours partenaire d'Octobre Rose. Outre la manifestation sur la place de la Bascule, lors du marché hebdomadaire, ce sont aussi des animations avec Familles Rurales, la MARPA, l'école de Rugby. Mais également, les deux restaurateurs, Sandrine et Eric qui reversent 5€ par repas sur un menu dédié. N'oublions pas qu'Octobre Rose, c'est un moment où chacun peut faire un don pour la ligue contre le cancer. Les fonds récoltés vont servir à la recherche mais aussi à aider les familles en difficultés suite à la maladie et à accompagner les personnes atteintes du cancer.

#### 2 • Soutien scolaire

Vos élus ont souhaité venir en aide aux enfants qui en font la demande. Les enfants qui bénéficient de ce soutien scolaire, service gratuit, fourni par des bénévoles, concerne les élèves des classes primaires du village. Tous les mardis soir après l'école, ils se retrouvent dans les locaux de la cantine et chacun vient approfondir ou se refaire expliquer un sujet qu'il n'a pas compris. Ce soutien est fait en collaboration avec les parents et les enseignants.

### 3 • Le livre pour chaque élève de CM2

Comme chaque année, Sylvie AVEROUX et Marie-Line BRUNET-CALMELS sont allées dans les deux classes de CM2 de la commune pour remettre le livre de « la déclaration universelle des droits des enfants ». Après la remise du livre, un temps d'échange s'est déroulé où chacun a pu aborder le sujet de l'ouvrage.





#### 4 • Le Téléthon



La traditionnelle marche autour de la commune de Villefranche d'Albigeois a eu lieu réunissant de nombreux participants.

Cette dernière est organisée par les associations du village ainsi que par une association de Mouzieys-Teulet. En parallèle, des petits objets sont vendus au profit de l'association

### 5 • Participation aux frais de téléprésence

Votre CCAS vous rappelle que si vous souhaitez bénéficier d'une téléassistance en dehors d'un plan APA ou d'une sortie d'hospitalisation, les frais d'installations peuvent être pris en charge tant pour Présence verte (MSA) que pour Filien (ADMR).

#### ▶ 6 • Formation 1er secours

Dans le cadre de la prévention aux premiers secours que chacune et chacun devrait savoir faire, il a été mis en place 2 ateliers pour expliquer les gestes de premier secours. Ces formations ouvertes à tous ont été financées par Groupama. Si vous souhaitez participer aux prochaines cessions, faites-vous connaître.

Dans le cadre de ses missions, votre CCAS a acquis deux nouveaux défibrillateurs. Ils ont été installés à la salle polyvalente et à l'Espace HIPPOCRATE. Ils complètent ceux déjà présents devant la pharmacie et à la MARPA.





#### 7 • Volonté de votre CCAS





À la demande de certaines personnes âgées du village, un portage de repas uniquement le midi en période scolaire/crèche a été développé.

Ce service a été mis en place autour d'administrés qui éprouvent des difficultés pour la confection des repas. Pour rappel l'ADMR est en capacité de fournir des repas tout au long de l'année midi et soir via un prestataire avec des livraisons à domicile.

#### 8 • Le colis de fin d'année







Après décision des membres du conseil d'administration de votre CCAS, le choix cette année a été d'offrir un colis de « Noël » à nos ainés âgés de plus de 75 ans. Ces moments privilégiés d'échange sont importants et appréciés de tous.

# L'école publique

Des travaux ont été effectués pendant les grandes vacances, mais aussi lors des petites vacances de Toussaint et de Noël. La mairie porte une attention particulière à cette école laïque de la République. Cette école a été inaugurée en 1911 et bénéficie de tout ce qu'il y a de mieux pour l'instruction de nos enfants.

Toutes les classes sont équipées d'un Tableau Blanc Interactif communément appelé TBI. Ces tableaux interactifs permettent d'organiser et de séquencer les contenus afin de faciliter les apprentissages des enfants. Sont également présentes pour les apprentissages, des tablettes reliées en réseau qui permettent à l'enseignant de voir l'élève travailler en direct et même de suivre le cheminement de son raisonnement. Elles permettent d'accentuer un suivi individualisé, et d'aider l'enfant à progresser à son rythme. Ce matériel a été acquis en 2021 et a été installé en partie sur 2022. L'école publique est de fait dotée des dernières technologies. Les enfants évoluent au sein d'un établissement connecté. Ils bénéficient de moyens supplémentaires et modernes pour approfondir leurs apprentissages. Les enfants sont ainsi préparés à l'entrée en sixième et sensibilisés aux problématiques liées à internet.

L'école comprend une salle communément appelée le préau qui permet aux élèves de pratiquer du sport. Pour les plus petits, elle sert de salle de motricité. L'ensemble des équipements a été renouvelé sur les 10 dernières années.





► École pendant les travaux de peinture





 Utilisation du tableau par les enfants de moyenne section en classe de maternelle



▶ Installation du panneau de basket

Les classes ont été entièrement refaites lors de la rénovation de l'école en 2015, sous le mandat de René CABROL. La classe maternelle a été repeinte cette année ainsi que celle de Grande Section/CP. Les enfants profitent d'un cadre agréable pour apprendre.

# La cantine

La cantine a bénéficié d'un « relooking », tant sur certains murs que sur le mobilier. Des tables « anti-bruit » ont été achetées. Elles absorbent le bruit causé par les couverts. Des chaises ont également été acquises pour renouveler celles qui étaient défectueuses. Ces nouveaux équipements sont venus en complément des achats faits en début d'année pour la cuisine (13 000 €) qui avaient été financés à 100% par le ministère de l'agriculture (la mairie avait répondu à un appel à projet et Villefranche a été retenu).



Salle du réfectoire



Lors du conseil municipal du 20 décembre 2022 (délibération n°2022-55), le prix du repas pour les enfants de Villefranche d'Albigeois a été maintenu à 3,70 €. Les repas sont confectionnés sur place et répondent à la loi EGalim.

Les enfants prennent toujours tellement de plaisir à venir déjeuner à la cantine, avec leurs copains.

# Les décisions prises par vos Élus en 2022

CETTE PRÉSENTATION PERMET À CHACUN DE VOIR DE MANIÈRE TRÈS SYNTHÉTIQUE COMMENT SE RÉPARTISSENT LES VOTES DES ÉLUS DE LA COMMUNE, LORS DE CHAQUE DÉLIBÉRATION. LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020, L'OPPOSITION MUNICIPALE PAR LA VOIX DE MADAME VALÉRIE VITHE, ANCIEN MAIRE, A DEMANDÉ QUE SUR CHAQUE DÉLIBÉRATION SOIENT MENTIONNÉS LES NOMS DES PERSONNES QUI VOTENT CONTRE OU QUI S'ABSTIENNENT. PAR DIFFÉRENCE, ON SAIT QUI A VOTÉ POUR.

CELA N'EST PAS UNE OBLIGATION, CE N'EST PAS UNE RECOMMANDATION DE LA LÉGISLATION. MAIS LORS DE LA DERNIÈRE MANDATURE, CETTE PRATIQUE AVAIT ÉTÉ VALIDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. NOUS AVONS DÉCIDÉ DONC DE LA CONTINUER. CELA PERMET DE LA TRANSPARENCE, EN VOILÀ LE RÉSULTAT.

TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE LA MAIRIE.

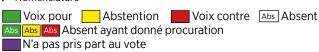
#### Les différentes délibérations

Réf	Description	Voix
2022-36	Inscription au PDESI du linéaire de la moyenne vallée du Tarn – Canoë Kayak	15 pour
2022-37	Approbation du contrat avec l'ADM pour l'assistance progiciel Berger-Levrault	11 pour 3 contre
2022-38	Acquisition d'un bien par voie de préemption	12 pour 3 contre 1 abstention
2022-39	Autorisation de mettre à la vente le garage communal situé au 28 rue de l'Eglise (parcelle cadastrée section B, n°0142)	11 pour 3 contre
2022-40	Étude de faisabilité - Caserne de Gendarmerie	15 pour
2022-41	Régie des transports scolaires - Délibération pour l'acquisition d'un mini bus et ses demandes de subventions	15 pour
2022-42	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectifs 2021	15 pour
2022-43	Demandes de subventions pour le projet d'actualisation du schéma communal d'assainissement et la réalisation de diagnostic des réseaux d'assainissement et pluvial	15 pour
2022-44	Institution du partage de la taxe d'aménagement et modalités de reversement	15 contre
2022-45	Approbation de la convention de partenariat avec la CCMAV dans le cadre de l'appel à projet de l'ANCT pour l'achat de matériel informatique reconditionné	15 pour
2022-46	Approbation du rapport sur le Prix et la Qualité des services publics (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2021	15 pour
2022-47	Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité des services publics (RPQS) et de l'assainissement non collectif pour l'année 2021	15 pour
2022-48	Décision modificative n°4 – Attribution d'une subvention au CCAS	11 pour 3 abstentions
2022-49	Budget principal – DM n°5 : Virement de crédits au chapitre charges de personnel	11 pour 3 abstentions
2022-50	Modifications contractuelles	14 pour
2022-51	Mise en place d'un taux de promotion pour l'avancement des agents	14 pour
2022-52	Création de poste - Recrutement d'un contractuel en TVA	14 pour
2022-52 BIS	Création de poste - Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité	12 pour 2 contre
2022-53	Préemption et achat d'un local	14 pour
2022-54	Approbation de la convention de mise à disposition de salles pour l'ALSH	14 pour
2022-55	Tarifs communaux à partir du 1er janvier 2023	14 pour
2022-56	Budget Principal- Décision modificative n° 6 : Ajustements des crédits d'investissement	14 pour
2022-57	Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'excercice 2022	12 pour 3 abstentions

Réf	Description	Voix
2022-36	Inscription au PDESI du linéaire de la moyenne vallée du Tarn – Canoë Kayak	15 pour
2022-58	Admission en non-valeur des recettes non percues	14 pour
2022-59	Approbation du projet de modification des statuts du Syndicat Mixte du Dadou	15 pour
	Convention pour le passage de l'épareuse sur les voies communautaires	15 pour
2022-61	Approbation des baux de l'Espace Hippocrate en vigueur au 3 octobre 2022	15 pour

#### Détails des votes





## La fête votive

En 2022, la fête votive, dans son format d'avant pandémie, a refait son apparition pour le bonheur de tous. Dès le jeudi soir, le concours de belote a fait le plein. Guy RABAUD était à nouveau fidèle à son poste pour l'organisation. Le vendredi, le retour de la traditionnelle soupe au Fromage a rassemblé nombre d'entre vous. Cette année encore, elle était excellente et elle a régalé tous les convives sans exception. Bravo aux cuisiniers! La soirée Bodega du samedi soir et le rougail saucisse du dimanche ont fait le plein. Les orchestres du vendredi et du samedi ont tenu leurs engagements pour

Le repas du lundi midi avec les tripoux toujours aussi succulents et que beaucoup de convives ne manqueraient pour rien au monde, a clôturé magnifiquement ces 4 jours de fêtes. Félicitations pour l'organisation au Comité des Fêtes et à son bureau mais aussi à tous les bénévoles sans lesquels les festivités ne pourraient avoir lieu. Un merci particulier à Guy LACROUX qui a réglé les problématiques d'électricité nécessaires pour les divers besoins liés à la fête de 2022 et des prochaines années.

Le prochain bal aura lieu le samedi 3 juin avec Bernard GACHES (musette et traditionnel) à la salle polyvalente.



mettre une sacrée ambiance.





▶ Spectacle musical.

▶ Repas soupe au fromage.

► Ambiance sur la place.

# L'école de rugby toujours en haut de l'affiche



▶ Équipe des Cadets.

Équipe des Benjamins.



L'école de rugby à XIII de Villefranche d'Albigeois est toujours sur les podiums. Merci au bureau de l'association menée par Cyril DARDÉ son Président et bravo à l'ensemble des joueurs! Les valeurs véhiculées par le club sont une force pour nos jeunes.

Les Benjamins et les Cadets, quant à eux, sont champions d'Occitanie en rugby à XIII. Ces deux équipes ont su se fédérer autour de leurs coachs, pour gagner chacune dans leur catégorie. Les entraineurs pour les Benjamins, sont Tristan LABEYRIE, Sylvain NICOULEAU et Léa BALAT. Les cadets ont bénéficié des conseils de Christophe ALIBERT et Dominique VALAT. Félicitations à eux!

Les juniors sont vice-champions et devraient faire parler d'eux l'an prochain.

# Prise de commandement à la Gendarmerie



 Gendarmes de Villefranche d'Albigeois.



Prise de commandement.



Levé des couleurs.

Depuis mi-août, la Communauté de Brigade de Villefranche d'Albigeois à laquelle Alban est rattachée, a un nouveau patron, il s'agit du Major Jean-Marc PLOUVIEZ. Le chef d'escadron, le commandant VIALA, basé à Albi sous le Colonel LEDET procédait à la cérémonie d'installation « prise d'armes » du Major, en présence des élus du territoire. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La cérémonie s'est déroulée dans la cour devant la caserne, la carrière du Major a été retracée, mais le clin d'œil du Commandant fut dans ces derniers mots « pour commander ses personnels, il faut les aimer sans le dire ».

En parallèle de la cérémonie, une lettre de félicitation a été remise à Thierry GENIEYS.

# Le 11 Novembre 2022

À l'occasion du 104<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, date de la fin de la première guerre mondiale, vos élus ont commémoré la journée Nationale de la Victoire et de la Paix.

Le texte officiel de Monsieur le ministre des armées, Sébastien LECORNU a été lu. Ce dernier rappelle le soulagement immense des familles de voir la fin de cette guerre.

« La nouvelle de la victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. Pour des millions de soldats.... »

L'honneur au drapeau a été rendu avant qu'une gerbe soit déposée au pied du monument aux morts par le Maire et un ancien combattant. Les personnes présentes ont ensuite entonné la Marseillaise.



Sortie de l'église.



Dépot de Gerbe.



Lecture du manifeste par le Maire.

# La cérémonie républicaine de remise des diplômes

La réussite des élèves au Diplôme National du Brevet (DNB) constitue un premier aboutissement de leurs apprentissages. La Nation reconnaît, à travers une cérémonie républicaine, le mérite de l'élève qui s'est impliqué avec succès dans sa scolarité et le félicite pour l'obtention de son premier diplôme. Cette cérémonie est organisée dans les collèges, de préférence dans les quinze jours qui précèdent les vacances de la Toussaint. Elle offre également l'occasion de renforcer les liens entre le collège et les différents établissements dans lesquels ses anciens élèves de troisième poursuivent leur formation (lycées généraux et technologiques, lycées professionnels, centres de formation d'apprentis...).

Félicitations à chacun pour cette première clef de la vie, la remise des diplômes s'est déroulée au collège d'Alban le 18 novembre.



Diplômés de la commune au DNB, session 2022.

# **RENDEZ-VOUS**

# L'association Terra Mater (cultiver et partager)

L'association Terra Mater a planté les deux haies proches du cimetière, En prévision de son extension dans le but de constituer un corridor écologique le long du champ.

En collaboration avec l'école, les bacs existants vont être déplacés sur les bords de l'allée menant à la cantine. Les enfants pourront facilement aller planter dans ces bacs les cultures qu'ils auront faites dans la serre de l'école maternelle. Ils pourront ensuite observer les plants pousser et expliquer à leur parents leurs projets.

L'association à construit trois bacs et doit en produire deux supplémentaires qui seront installés autour de la cantine. Deux autres récupérateurs d'eau seront installés au niveau de la cantine et seront reliés au premier déjà existant.

## POUR NOUS CONTACTER

Envoyez-nous un message à l'adresse : terramater81430 @gmail.com







## État Civil du 16/08/22 au 31/12/22

#### **DÉCÈS**

- ▶ ESCAFRE Daniel
- ► SERIN Jacqueline BRUNET
- ► ASSIÉ Jean-Claude
- ▶ LEDU Édouard
- ► BOUSQUET Georgette VERDIER

#### INHUMATION

- ► GERMAIN Paulette ROUSSEL
- MARTIN Andrée DESSAUVAGES
- ► ALANCHE Charles
- **ESPINASSE Alfred**

#### **NAISSANCE**

- ▶ TAILLEFER Juliette
- LAFON ESCRIBANO Mya
- ► HUREAU Luna
- GRAUBY Anna

#### **MARIAGE**

RABAUD Vanessa & BOLT Willy

#### **88 ANS LES SÉPARENT**

Le 28 mai 2022, Paulette SUC, habitante du hameau de Yot, devient arrière-arrière-grand-mère de Maéva ARMINIO.

Quel beau cadeau pour Paulette née le 27 mai 1934

### Recensement des dégâts liés à la sécheresse

Notre département a subi un épisode exceptionnel de sècheresse qui a pu occasionner des sinistres sur les habitations. La commune a fait les démarches pour que soit reconnue l'état de catastrophe naturelle. Pour faciliter l'information si notre commune est reconnue, vous êtes invité à vous faire recenser via une simple déclaration sur papier libre en mairie.

## Projet de lotissement à Rigaudens

D'ici quelques mois, un lotissement d'une dizaine de maison devrait voir le jour, nous en sommes au stade de l'instruction, mais vos élus pousseront pour voir réaliser ce projet.



### Bienvenue à Marin FIEFFE

Marin FIEFFE, pharmacien a repris la pharmacie début octobre, souhaitonslui la bienvenue et un grand merci à Cathy BERTRAND qui pendant 43 années a été là, pour chacun. L'ensemble de l'équipe reste inchangé.

## Retour de Joël MILHAU autour de la table du Conseil Municipal

Suite à la démission de M. GRIMAL, Joël MILHAU reprend du service. Bien connu de tous, il a été membre du conseil municipal de 2001 à 2016 et adjoint de 2008 à 2016.

#### **RECENSEMENT**

L'INSEE officialise la population de notre commune au 01/01/2023 à 1264 habitants.

# **Tribune politique**

Cet espace est réservé à la liste minoritaire d'opposition municipale, comme le prévoit le règlement intérieur. Aucun texte n'a été transmis pour être publié.



